

Programme AVENIRS

Challenge Avenir départemental

Ce challenge permet aux nageuses et nageurs de la catégories Avenirs de s'engager sur une compétition **sans pass'compétition, sans pass'sport de l'eau, et sans sauv'nage**.

Les nageurs en possession du pass'compétition ne peuvent pas s'engager sur le challenge. Ils pourront s'engager sur les autres compétitions du type Trophée avenir, Futurathlon, Interclubs Avenirs, championnat départemental.

Chaque nageur devra prendre **une licence natation pour tous ou compétition** pour s'inscrire au challenge Avenir départemental.

9 épreuves individuelles :

- **Quatre 25 mètres** : papillon, dos , brasse et nage libre
- **Trois 50 mètres 2 nages** : 50 pap-dos; 50 dos-brasse; 50 brasse-crawl
- **Deux 100 mètres** : 100 nage libre, 100 4 nages

Challenge Avenirs départemental (type xxx)

Seul ce type de compétition (créé sur extranat) sera pris en compte pour gérer le challenge Avenirs Départemental.

Ce qu'il faut comprendre : un 100 nage libre réalisé lors d'un championnat départemental ne sera pas pris en compte pour constituer le classement du challenge Avenirs.

Les Ligues et/ou Comités Départementaux ne sont pas limités en nombre de compétitions à organiser lors de la période définie.

Il est défini pour garantir une durée très raisonnable, que chaque compétition devra comprendre, au maximum:

- deux 25 mètres au choix
- deux 50 mètres au choix
- un 100 mètres au choix

Le circuit fédéral Avenirs : Le Trophée Avenirs

Le Trophée Avenirs est une compétition qui permet aux nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs et Jeunes 1 - titulaire de ENF3 de s'engager sur un programme sportif défini.

Le programme comprend **11 épreuves individuelles** :

- Quatre 25 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre
- Quatre 50 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre
- Deux 100 mètres : 100 4 N, 100 nage libre
- Un 200 mètres : 200 NL

Le Trophée Avenir du 4 Nageur :

le nageur doit réaliser un **25 m papillon**, un **25 m dos**, un **25 m brasse** et un **25 m nage libre**.

Les nageurs recevront un diplôme « Trophée Avenir du 4 Nageur », une fois les 4 épreuves validées.

Le Trophée Avenir du nageur complet :

Le nageur doit réaliser un **25 m de Spé*** (Spé* = 25 pap ou 25 brasse ou 25 dos), un **100 m 4N** et un **200 m nage libre**.

Les nageurs recevront un diplôme « Trophée Avenir du nageur complet », une fois les 3 épreuves validées.

Remise du **Trophée Avenir du 4 nageur et/ou Trophée Avenir du nageur complet** à tous les nageurs **Avenirs** qui l'auront validé avec succès.

Remise du **Trophée du 4 nageur et/ou Trophée du nageur complet départemental** à tous les nageurs **Jeunes 1** qui l'auront validé avec succès.

Les Meetings AVENIRS

Le Meeting Ty Corsaire

Cette compétition est ouverte aux nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs et Jeunes 1 et aux titulaires de ENF2 avec une licence compétition.

Interclubs Avenirs

Les Interclubs Avenirs est une compétition par équipe. Chaque équipe est constituée de 4 nageurs de la catégorie avenir titulaire d'une licence compétition et du Pass'Compétition.

Tout nageur doit impérativement participer à 2 épreuves individuelles (un 50m et le 100m 4N) ainsi qu'au deux relais.

Épreuves individuelles :

- 50m pap, 50m dos, 50m brasse, 50m nage libre (1 nageur par épreuve) et
- 100m 4Nages (tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve)

Epreuves de relais : chaque nageur dispute les deux relais

- 4 x 50m 4 Nages
- 4 x 50m NL